

TULLEmag

#168

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE • N° 168 • AVRIL/MAI 2023 • WWW.VILLE-TULLE.FR



DLQC REVIENT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Fête de la SAINT CLAIR



12 > 28 mai

*Places Gambetta
et Brigouleix*

MERCREDI 24 MAI

*Grande foire
et manèges à demi-tarif*

DIMANCHE 28 MAI

*Feu d'artifice
à la tombée de la nuit*



éditorial



Notre ville encore plus belle



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Voté chaque année au printemps par le Conseil municipal, le budget d'une commune définit les prévisions de dépenses et de recettes, emprunts compris, pour l'année. C'est ce qui permet de payer aussi bien les services apportés aux habitants et les agents chargés de les assurer que les entreprises retenues pour réaliser les travaux décidés par les élus. Le budget traduit donc les choix politiques de la municipalité, ses priorités pour aménager la ville.

Et quand certaines dépenses augmentent fortement, comme l'an dernier déjà et cette année encore avec la très forte hausse du coût des énergies, certains projets doivent être reportés.

Cette année, la plus forte dépense de travaux concerne le nouveau musée de Tulle, la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines. Ce projet-phare du mandat en cours est financé très majoritairement par des subventions de l'Etat, de l'Europe, de la Région et du Département. Vitrine vivante de l'accordéon, de la dentelle de Tulle et mémoire de la Manu, cette création sera un instrument majeur de l'attrait de notre ville dans les années à venir.

En raison des retards dans le déroulement du chantier, l'ouverture de cette Cité sera vraisemblablement reportée au premier trimestre 2024. Le bâtiment rénové et remanié doit être livré en juillet 2023 ; ensuite viendra l'installation de tout ce qui sera exposé, diffusé et scénarisé pour les visiteurs.

D'autres aménagements. Il fallait bien sûr prévoir d'adapter dès maintenant les abords et toute une partie du quartier à ce nouveau pôle de fréquentation. C'est la seconde raison du montant exceptionnel de travaux prévu dans le budget 2023.

Ces aménagements concernent non seulement le parvis du musée, mais aussi la place Maschat, la place Roosevelt, le plan de circulation et de stationnement dans le quartier du Trech. En outre, l'entrée de l'hôpital sera transférée avenue Poincaré.

Des aménagements de moindre ampleur sont également prévus dans le budget. Ils concernent notamment la rénovation de rues, de chemins, d'escaliers, de réseaux électriques, de certains éclairages (au stade de Cueille notamment), de bâtiments communaux comme celui du Conservatoire...

Tel est le reflet du travail de la municipalité à mi-mandat, après une période de Covid qui a beaucoup retardé la préparation et le lancement des projets, dont celui de la rue Jean-Jaurès, qui prend forme avec la construction d'un nouvel immeuble. L'important est maintenant que nous parvenions à atteindre les objectifs fixés afin de donner à notre ville un attrait supplémentaire malgré la rigueur des temps pour les citoyens, pour les collectivités et pour bien des entreprises.

LE BUDGET DE LA VILLE

Les orientations pour 2023 :

Maîtriser les dépenses / Maintenir un niveau d'investissement /
Poursuivre le désendettement / Adapter les plans pluriannuels aux enjeux environnementaux

**BUDGET TOTAL DE LA VILLE :
30,6 MILLIONS D'EUROS**

30%
de baisse de la
dette par habitant
depuis 2014

**AMÉNAGEMENT URBAIN, VOIRIE
ET CADRE DE VIE**
4 M €

EDUCATION
3,1 M €

CULTURE
11 M €

SPORT
1,4 M €

**SANTÉ
ACTION SOCIALE**
790 000 €

ACTION ÉCONOMIQUE
290 000 €

**SÉCURITÉ
ET SALUBRITÉ PUBLIQUE**
580 000 €

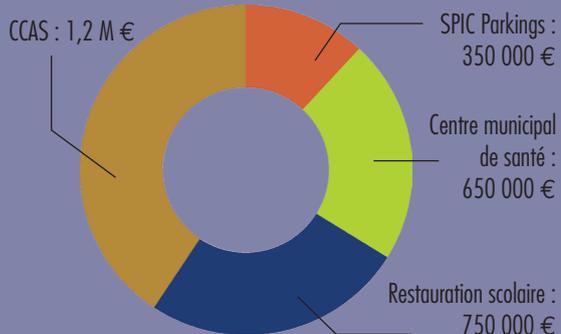
0%
d'augmentation
du taux communal
d'imposition

**SERVICES
GÉNÉRAUX**
9,3 M €

LES CHIFFRES CLÉS

- **1 M €** DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
- **270 000 €** DE SURCÔÛT ÉNERGÉTIQUE
- **14 M €** D'INVESTISSEMENTS (12 M € EN 2022)
- **298 AGENTS** DONT 22 AGENTS CCAS

BUDGETS ANNEXES



* Cette double-page a été rédigée avant le vote du budget et a été établie avec des estimations globales.



o La Cité de l'accordéon et ses abords (les places Maschat et Roosevelt) devraient compter dans les 6 millions d'euros dans le budget 2023

IMPÔTS COMMUNAUX

Pas de hausse des taux en 2023

Malgré une forte inflation, les élus de Tulle ont décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Les taux de la fiscalité communale restent donc identiques à 2022 (49,59% pour le foncier bâti et 79% pour le foncier non bâti). De plus, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été totalement supprimée cette année. Cependant, l'Etat augmente les bases de la taxe foncière, ce qui va engendrer une augmentation pour tous les propriétaires (+ 7,1% en 2023 après + 3,4% en 2022). Les valeurs locatives cadastrales constituent la base de calcul du montant de plusieurs impôts, dont la taxe foncière sur les propriétés bâties. Depuis 2018, ces valeurs ont été actualisées chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation. En clair, plus l'inflation est forte, plus le coefficient de revalorisation est important. En 2023, les prix ont nettement progressé, ce qui entraîne une hausse équivalente des valeurs locatives.

DÉPENSES

UN BUDGET CONTRAINT

La Ville a considérablement réduit son endettement depuis 2014. Elle est contrainte de ralentir ce rythme car cette année, les dépenses imposées augmentent beaucoup plus que les recettes.

La très forte hausse des prix de l'électricité, du gaz et des carburants va entraîner pour la Ville une charge supplémentaire d'environ 270 000 €, malgré la réduction de l'éclairage et la limitation du chauffage dans les bâtiments municipaux. S'y ajoute le relèvement des salaires des fonctionnaires depuis l'été dernier (170 000 € supplémentaires cette année, qui s'additionnent aux 170 000 € en plus de l'année dernière).

La hausse des recettes fiscales ne sera pas suffisante pour financer ces charges nouvelles. Une baisse de certaines dépenses des services municipaux a donc été décidée. Parallèlement, les grands projets de travaux qui étaient engagés devront être menés à bien. Il s'agit principalement de l'achèvement de la Cité de l'accordéon et de l'aménagement des places Maschat et Roosevelt. Même s'ils sont bien subventionnés, ces investissements exceptionnels vont nécessiter d'emprunter un peu plus que ces dernières années.

MOBILITÉ

Tulle-Naves à vélo

Le 24 mars dernier, les élus des deux communes ont enfourché leurs vélos électriques pour tester cette nouvelle voie douce entre Tulle et Naves.



Le départ de ce nouvel axe de circulation dédié aux vélos et aux marcheurs se situe au niveau du croisement entre l'avenue de la Bastille et la rue de Louradour. Un panneau indique le départ de la liaison douce, la distance (4,8 km), le dénivelé (200 m) et le point d'arrivée à Naves (Chemin des Baladours). Une voie qui longe la départementale à travers les quartiers de Tulle, des lieux-dits et la forêt jusqu'au belvédère à Naves. Une cinquantaine de panneaux ont été installés par les services techniques dans les deux sens pour baliser le chemin. Les deux collectivités ont travaillé ensemble pour mettre en place ce projet afin de favoriser et d'encourager les mobilités douces sur le territoire.

PONT DE L'ESCUROL/RUE FÉLIX-VIDALIN

AMÉNAGEMENT DÉFINITIF

Après neuf mois d'expérimentation, les élus et les services de la Ville ont décidé une organisation définitive pour ce carrefour.

Les retours de la population et des professionnels exerçant dans le secteur sont très positifs sur plusieurs points : il y a moins d'embouteillages dans le quartier historique, la circulation est plus fluide, les cédez-le-passage sur le quai Perrier et le quai Péri permettent de « casser » la vitesse. En revanche, la descente de la rue Félix-Vidalin pose problème en termes de visibilité pour les automobilistes qui circulent sur le quai Gabriel-Péri. Ainsi, il a été décidé de :

- maintenir les « cédez le passage » sur le quai Edmond-Perrier (au niveau de la Rotonde) et sur le quai Gabriel-Péri (au niveau du Globe),
- maintenir le double sens de circulation sur le pont Escurol,
- réduire la circulation sur le quai Gabriel-Péri à une seule voie avec la mise en place d'un « cédez le passage » adapté pour améliorer la visibilité des automobilistes,
- maintenir le double sens sur la rue Félix-Vidalin (montant et descendant) et créer une voie d'insertion sur le quai Alfred-de-Chammard pour les automobilistes qui descendent, avec interdiction de tourner sur le pont Escurol.

Les travaux de peinture, de marquages au sol et l'installation de plots sont effectués par les services techniques. L'aménagement du carrefour va être complété par une réflexion plus globale à partir du Tribunal avec une seule voie de circulation, un stationnement modifié, un élargissement du trottoir (actuelle voie de droite) et une végétalisation adaptée. Des études sont en cours notamment sur la faisabilité des travaux en lien avec les réseaux (eau, électricité, gaz...).

DU CÔTÉ DU CHAMBON

Les services techniques de la Ville sont intervenus après les vacances de février sur le site du Chambon pour divers travaux de rénovation. Les peintres et les plombiers ont remis en état une salle dans le bâtiment annexe et les menuisiers sont intervenus dans le château pour installer des portes et des tables.

Les petits nouveaux



LE LIBAN

Léo Chaaban propose des plats traditionnels libanais à base de produits frais comme le mezzé (différentes entrées), le Manaïche (galette épicée) ou des brochettes de viandes cuites au four à pierre... une cuisine méditerranéenne généreuse et colorée, transmise par sa famille.

40 av. Charles-de-Gaulle

Tél : 05 55 27 31 27

Ouvert du mardi au samedi (service le midi et le soir) sur place ou à emporter



LA CIVETTE

Dans ce nouveau local plus spacieux, **Richard Denis** diversifie la vente de ses produits avec un espace librairie/papeterie et de cigarettes électroniques. Le tabac-presse du Tech a conservé les mêmes services qu'apprécie sa clientèle.

29 av. Charles-de-Gaulle

Tél : 05 55 26 43 66

Ouvert lundi au vendredi de 6h30 à 13h et 14h à 19h, samedi 6h30 à 13h et 14h à 18h30 et dimanche 8h à 12h



O2

Une antenne vient d'ouvrir avec à sa tête une Tulliste : **Ella Villalonga**. Cette agence spécialisée dans les services d'aides à domicile propose des prestations de ménage, de repassage et de garde d'enfants (plus de trois ans). Elle recherche des salariés pour développer son activité.

124 av. Victor Hugo

Tél : 02 43 72 02 02

Ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous, sauf les mardis et jeudis de 9h à 12h

www.o2.fr



LE VIDAGO

Albina et Bertrand Pouget se lancent dans une nouvelle aventure professionnelle en reprenant ce restaurant. Le midi, le couple propose des plats traditionnels à base de produits frais et de saison. Le soir, le menu à la carte fait la part belle aux pâtes fraîches, la nouvelle spécialité du chef.

61 av. Victor-Hugo

Tél : 05 44 40 96 32

Ouvert du mardi au samedi midi et vendredi et samedi soir. Salon de thé ouvert de 14h à 18h



GRAINES DE CHAMPIONS

Dans le cadre d'une animation avec le service de restauration scolaire, quatre élèves ont été sélectionnés pour le concours national « Les Champions de l'Antigaspi » parmi plus de 6000 dessins. Ce concours avait pour but de sensibiliser les jeunes convives à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les petits Tullistes ont été félicités et récompensés lors de la remise des lots le 8 mars dernier.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

CONFÉRENCE

L'association *Colline des Fages* organise une conférence avec *Marie France Houdart*, ethnologue, écrivaine et éditrice sur le thème de « *la Lunade* » une procession qui se déroule chaque année le 23 juin. Une séance de dédicaces terminera la soirée.

VENDREDI 21 AVRIL à 20h30, à l'école Clément Chausson. Gratuit

VIDE-GRENIER

L'association « *Chouchous d'amour* » organise un vide-grenier sur le quai Baluze. Restauration et buvette sur place toute la journée.

DIMANCHE 23 AVRIL de 7h à 18h, quai Baluze

VÉHICULES D'ÉPOQUE

Le *Rétromobil* de Tulle organise un grand rassemblement départemental sur le site du Chambon, gratuit et ouvert à tous les propriétaires de véhicules de collection et youngtimers en état d'origine. Un événement ouvert au public.

DIMANCHE 30 AVRIL, Château du Chambon

 www.retromobilclubtulle.com

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ? Cet agenda est fait pour vous !

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



QUARTIER DE LA GARE

Stationnement perturbé

La CPAM de la Corrèze a signé le 27 janvier l'acte d'acquisition d'un futur siège à Tulle. Ainsi, à l'horizon 2026, elle quittera ses bureaux actuels situés rue Souham pour s'installer au numéro 14 de l'avenue Winston-Churchill.

Les travaux de construction du futur bâtiment débuteront fin avril et cela va occasionner des perturbations de stationnement dans le quartier de la gare. Ainsi, 90 places de stationnement vont être supprimées sur le parking à côté de la médiathèque et, durant le chantier, l'intégralité du parking Sampeix sera neutralisée pour le stationnement des véhicules de chantier. Il sera toujours possible de stationner sur le parking situé sous la médiathèque (2h gratuites). A proximité, le chantier de réhabilitation de la tour de Souilhac va, entre autres, neutraliser une partie du parking Louisa-Paulin.

Dans ce quartier, les usagers pourront stationner gratuitement dans la rue Maurice-Caquot, le parking du Docteur Valette, le parking du CCS, rue Pauphile, la voie du POC et rue du Dr. Dufayet. Et utiliser les places de stationnement payantes place Albert-Faucher, place Smolensk, rue du Sergent Lovy, av. Winston-Churchill ou av. Alsace Lorraine.



Plan de stationnement sur www.ville-tulle.fr

AVENUE VICTOR-HUGO

Les travaux d'enfouissement des containers de la place Pimont (entre le magasin de jouets et l'opérateur téléphonique) ont eu lieu fin mars. Cette intervention a nécessité la fermeture temporaire du parking pour permettre à l'entreprise Eiffage de creuser quatre emplacements et d'installer les containers. Le coût des travaux est estimé à 26 000€ pour la mairie, Tulle agglomération fournissant les containers.

ENVIRONNEMENT

La lutte contre les frelons asiatiques

Depuis avril 2021, la Ville de Tulle apporte une aide financière aux habitants pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Le frelon asiatique, prédateur des abeilles, se différencie de son cousin européen par sa taille plus petite, ses pattes jaunes et ses couleurs plus foncées. La destruction des colonies reste la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de frelons asiatiques. Par délibération en date du 13 avril 2021, la mairie a souhaité mettre en place un dispositif d'aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur les propriétés privées de la commune à hauteur de 70% du coût TTC de l'intervention (plafonnée à 100€). La demande doit concerner un nid de frelons asiatiques en activité et l'aide est limitée à un foyer. La destruction des nids doit être réalisée par une entreprise spécialisée entre le 1^{er} mai et le 30 novembre.

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ?

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous pouvez contacter le service environnement au 05 55 21 77 09 pour connaître les conditions et les modalités de versement de l'aide (demande de participation à télécharger sur www.ville-tulle.fr/actualites/les-frelons-asiatiques).

**BOULEVARD CLEMENCEAU**

UN ESCALIER FLAMBANT NEUF

La Ville a entrepris des travaux de réhabilitation des escaliers qui relient le boulevard Clemenceau à la rue Maximin-Deloche pour un montant de 34 110€.

L'entreprise Fernandes a procédé mi-février à la démolition totale de cet escalier fragilisé par le temps. Environ 8 m³ de gravats ont été extraits par l'entreprise qui a ensuite procédé à l'installation d'un coffrage en bois sur mesure pour couler, en une seule fois, un peu plus de 12 m³ de béton (marches + support). Quatre poteaux de soutènement en béton supportent la trentaine de marches et la nouvelle plateforme à 3,5 mètres de haut. Cette liaison piétonne, très fréquentée par les collégiens et les lycéens, a également été sécurisée par l'installation de nouveaux garde-corps réglementaires.



LA VOIRIE FAIT PEAU NEUVE

En mars, l'entreprise Eurovia est intervenue dans différents quartiers de la ville pour réhabiliter de la voirie endommagée. Le Chemin du Pont de la Pierre, le Chemin du Verdier, le Chemin de la Brousse, le croisement rue de la Botte, la rue de l'Espinat bénéficient d'un nouveau revêtement pour un montant estimé à 111 340€. Un trottoir du Pont des Carmes a également été refait.

TRAVAUX

Des aides pour les propriétaires

Les propriétaires de logements (occupants ou bailleurs) peuvent, dans une partie de la ville, bénéficier d'aides pour la rénovation de l'habitat avec l'OPAH de Renouveau Urbain. Rencontres avec deux d'entre eux.



ROBIN ELDIN, PROPRIÉTAIRE BAILLEUR AVENUE VICTOR-HUGO

« J'ai été accompagné par SOLIHA (av Victor-Hugo) pour monter mes dossiers de demandes d'aides afin de financer les travaux de rénovation de cet immeuble de quatre appartements (3 T3 et 1 T2). Le conseiller habitat m'a accompagné pour identifier les aides mobilisables, il a ensuite constitué et déposé les dossiers de subventions. C'est ce qui m'a rassuré et convaincu d'investir dans cet immeuble vétuste, nécessitant de très gros travaux (achat en 2021). En tant que propriétaire bailleur, j'ai pu bénéficier de 44% d'aides (ANAH, Action logement, Tulle aggro et Ville de Tulle) pour financer des travaux d'économies d'énergies (isolation des murs, des planchers, installation d'une VMC hygro-réglable, un ballon d'eau chaude thermodynamique...). Toutefois, pour bénéficier de ces aides, je suis dans l'obligation de plafonner mes loyers et les locataires ne doivent pas dépasser un certain revenu. Les appartements ont tous été entièrement refaits à neuf et ils seront mis sur le marché de la location à partir de juin ».

 Un projet d'amélioration de votre habitat ou de rénovation énergétique ? Contactez la Maison de l'Habitat : 05 55 20 67 01 ou habitat@tulleagglo.fr



GÉRALDINE MERPILLAT, PROPRIÉTAIRE OCCUPANTE RUE DE LA BARRIÈRE

« C'est dans le cadre professionnel que j'ai découvert les dispositifs existants et les aides proposées, notamment un pré diagnostic gratuit. J'ai pris contact avec la Seli en juillet 2022 (permanence à la Maison de l'Habitat) car je souhaitais faire quelques travaux chez moi : changement de la chaudière, d'une porte-fenêtre côté cour et l'isolation des rampants. Cet état des lieux a permis d'établir un diagnostic énergétique en F. J'ai été accompagnée dans toutes mes démarches, le conseiller habitat a réalisé les dossiers de demandes de subventions, et j'ai, pour ma part, uniquement contacté les entreprises (RGE) pour avoir des devis. Sans cette aide et la mise en place des différents dispositifs, je n'aurais pas engagé ces travaux dans l'immédiat. J'ai pu bénéficier de 80% d'aides (ANAH et Tulle aggro) pour l'amélioration de la performance énergétique de mon logement et obtenir des acomptes pour le démarrage des travaux. Si je souhaite un jour mettre mon appartement en location, je veux proposer un bien convenable ».

FLAMBANT NEUF

Le bureau de Poste de Tulle-Souilhac a rouvert ses portes après avoir bénéficié d'une rénovation : les peintures, les sols, l'éclairage ont été refaits et la façade extérieure nettoyée. Des travaux qui permettent d'améliorer la qualité de l'accueil des clients et les conditions de travail des agents.

NUITS DE NACRE

FESTIVAL D'ARTISTES
ET DE LIEUX

Cette nouvelle édition, du 30 juin au 2 juillet, renoue avec l'esprit festif et populaire des Nuits de Nacre.

L'énergie du festival envahira les rues, les places, les bars et des lieux emblématiques comme le Théâtre et le Cloître. « Nous souhaitons redynamiser le festival pour qu'il retrouve son côté populaire et festif, et renouer les liens avec les acteurs locaux », explique Kévin Lacombe, un des directeurs artistiques aux côtés de Laurent Valéro. Pour cela, ils ont établi une programmation variée en lien avec les musiques actuelles et les musiques du monde. Le public pourra apprécier une grande diversité de genres liés à l'accordéon avec, entre autres, Richard Galliano en tête d'affiche qui revient à Tulle pour un concert solo et Les Hurllements d'Leo qui célébreront leur vingt-cinq ans de carrière sur la scène Gambetta.

Des nouveautés aussi, avec les Vrillets et leur musique celtique, Lo Bal Del Pop et son répertoire à danser, le Duo Artense pour sa musique subtile et cadencée... Le festival apportera également son soutien à des talents émergents comme Grayssoker, un ovni de la scène électronique française. Des déambulations musicales seront proposées autour de chaque scène durant les changements de plateau. La plupart des concerts seront gratuits pour permettre au plus grand nombre de profiter des festivités. Autre nouveauté, un spectacle jeune public sera programmé salle Latreille, intitulé « On disait qu'il était une fois » et chaque soir, après les concerts, la salle Latreille accueillera les artistes amateurs ou professionnels pour un « after » musical. Quant au gala d'accordéon, il se déroulera au dancing des Mélodies de Nacre, un nouveau partenaire du festival.

 Billetterie ouverte sur www.accordeon.org ou La Cité de l'Accordéon 12 place Gambetta.
Renseignements au 09 52 33 81 54

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Des nouveautés
pour la rentrée !

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental débute les inscriptions de la rentrée prochaine à partir du 1^{er} juin 2023.



Cette structure municipale accueille les enfants dès 5 ans pour découvrir et apprendre à jouer d'un instrument de musique, à chanter ou à danser. Une journée « portes ouvertes » sera organisée le mercredi 31 mai pour découvrir les disciplines enseignées. Petite nouveauté à la rentrée 2023, la mise en place d'un atelier de Beatmaking pour les 11 à 18 ans. Le Beatmaking permet la création de pistes musicales et rythmiques appelées « Beats », que l'on retrouve dans le Hip Hop et le Rap actuel. Il complètera l'offre des ateliers de création et production musicale en musique assistée par ordinateur déjà proposés au Conservatoire. Le dispositif « tout-en-un » du mercredi matin incluant instrument, orchestre et formation musicale pour apprendre un nouvel instrument à partir de 7 ans est renouvelé (places limitées), ainsi que l'atelier comédie musicale (de 14 à 18 ans).

 Renseignements et inscriptions au 05 55 20 39 95 ou conservatoire@ville-tulle.fr



UN FESTIVAL DE RIRES

L'équipe du cabaret du Trech s'est une fois de plus surpassée avec le spectacle « L'humour est dans le pré ». Après deux ans d'absence, le public a plébiscité ce rendez-vous tulliste à la salle de l'Auzelou. Humour, chansons, clin d'œil à la politique locale et nationale... tous les ingrédients étaient réunis pour une quarantième édition réussie. Félicitations à tous les bénévoles !



● Rue d'Arsonval dans les années 1970-1980 (Fonds Archives Départementales de la Corrèze).

CADRE DE VIE

PERMIS DE VÉGÉTULL'ISER

La municipalité a mis en place le permis de végétull'iser pour permettre aux Tullistes de fleurir une place, un espace vert ou un pas de porte.

Ce permis est délivré gratuitement à tous les habitants (formulaire en mairie ou sur le site www.ville-tulle.fr), et les demandes sont étudiées par les services municipaux en charge du dossier (état des lieux, faisabilité, sécurité des usagers...). Si tout est conforme, le permis de végétaliser est octroyé pour un an renouvelable et la Ville peut fournir, si besoin, du terreau et des végétaux (liste établie par les services municipaux). Les jardiniers amateurs s'engagent de leur côté à assurer la réalisation de leurs projets et l'entretien de leurs plantations. Une initiative originale pour encourager les citoyens à s'investir dans leur rue, leur quartier et améliorer leur cadre de vie.

HISTOIRE DE NOS RUES

La rue d'Arsonval - 2^e partie

La rue d'Arsonval est connue pour avoir été le lieu où était installée, de 1939 à 1983, l'usine des accordéons de France Maugein Frères qui employait 200 ouvriers dans des locaux de 3200m².

En 1910, lorsque le conseil municipal choisit de renommer la rue de l'église du nom de Ferrer, le maire Jean Tavé, lui-même franc-maçon et anticlérical, épousait certaines des idées du libre-penseur et syndicaliste espagnol. En 1941, le contexte politique lors de la Seconde Guerre mondiale est différent. Ces idées sont pourchassées, les francs-maçons et les syndicalistes subissent la répression.

Ainsi, le 3 février 1941, le conseil municipal, nommé en novembre 1940 par le Préfet, décide alors de renommer la rue Ferrer, rue d'Arsonval afin de « glorifier le chef de l'État, en donnant à une rue de la Ville le nom d'une éminente personnalité limousine qui a honoré particulièrement la science française ». Décédé l'année précédente, Jacques Arsène d'Arsonval était un physicien et médecin français de renom né à La Porcherie en Haute-Vienne en 1851.

Directeur du laboratoire de biophysique du Collège de France de 1882 à 1910 puis du laboratoire de Nogent-sur-Marne jusqu'en 1931, il est reconnu pour ses découvertes dans le domaine de l'électricité médicale, pour avoir mis au point le premier téléphone adopté par les PTT ou encore pour avoir participé aux premières émissions de TSF en 1911.

La période de la Seconde Guerre mondiale a été l'occasion pour le conseil municipal de rebaptiser plusieurs rues de la ville. Le domaine public devient également un outil de propagande. Ainsi lors de cette même séance du 3 février, la rue du Trech et la place Municipale sont renommées Avenue du Maréchal Pétain.

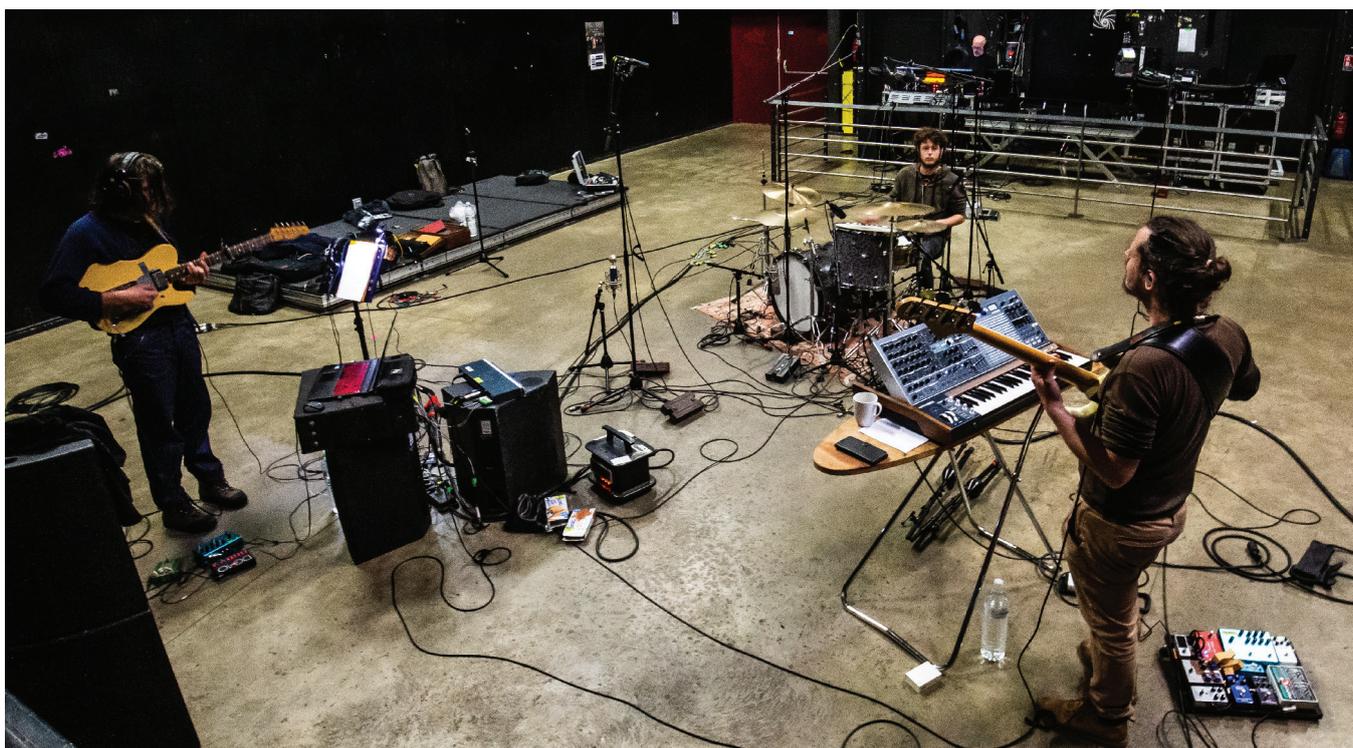
ENSEMBLE EN SIGNANT

Mélanie Crozat a animé un atelier Langue des signes à la Résidence de Nacre. L'occasion pour les participantes de découvrir cette communication non-verbale, de travailler leur mémoire et la motricité des mains. Une vingtaine de séances gratuites sont proposées cette année dans le cadre des animations du Pôle de l'autonomie (sur inscription).



DLQC REVIENT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Depuis 2004, l'association Des Lendemains Qui Chantent assure la promotion des musiques actuelles dans toutes leurs composantes : pratiques en amateur, artistes professionnel-le-s, pluralités d'esthétiques. La salle de concert de 450 places est un lieu culturel majeur pour la ville. Tulle mag vous invite à la (re)découvrir.



DLQC REVIENT SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Le groupe Ema Alkala se produira sur la scène DLQC le 9 juin pour la soirée du Conservatoire.

Les équipes techniques s'affairent dans la salle Des Lendemain qui Chantent (DLQC) après le concert de la veille : projecteurs, enceintes, micros... Derrière le bar, on s'active aussi pour faire la vaisselle et réapprovisionner les réserves... A l'étage le personnel administratif débute sa journée par une tasse de café, en musique bien évidemment.

La salle de musiques actuelles, dans le quartier de l'Auzelou, organise des concerts tout au long de l'année et accueille de nombreux artistes en résidence. Fortement impactée par la crise du Covid, avec la fermeture des salles de concerts, les jauges et le Pass sanitaire, la structure associative a petit à petit repris son activité normale. En 2023, elle espère augmenter sa fréquentation et pour cela elle mise sur le renouvellement de son équipe et l'arrivée d'un nouveau directeur : Benoit Maume.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Originaire de Clermont-Ferrand et

diplômé d'une maîtrise « Métiers des arts et de la culture » (Université Lumière à Lyon), il dirigeait le Pôle booking du label indépendant Play Two et travaillait en tant que programmeur pour la salle Le Nouveau Casino à Paris. Il est également membre du comité de programmation du MaMA Festival et Convention (Paris). Il a aussi exercé à la direction artistique des clubs Silencio et des Nuits Fauves.

Un véritable touche à tout qui s'est forgé une culture musicale très variée : « je suis un passionné de musique, mais aussi de photo et de cinéma, raconte le quarantenaire qui a pris ses fonctions en janvier. J'ai toujours été entouré de copains musiciens que j'ai voulu aider à produire, à faire connaître. J'ai commencé par organiser des événements en milieu rural (Festival Osmose à Nohanent - Puy-de-Dôme) et petit à petit, au fil des rencontres, des stages, je me suis retrouvé à faire de la programmation à Paris et à organiser des tournées nationales ». Après le Covid et l'arrivée de ses enfants, Benoit Maume a



○ Benoit Maume souhaite faire rayonner la salle des musiques actuelles bien au-delà des limites du département en s'appuyant sur un réseau public/privé.

saisi l'opportunité de revenir dans le milieu associatif et de « remettre du sens » dans son activité professionnelle. « J'ai candidaté en proposant un projet artistique pour la structure en lien avec le territoire. Il est important pour moi de revenir à l'essence même de la SMAC : remettre le public au centre de la programmation. Je souhaite aussi développer de nouveaux partenariats, aider les talents émergents et renouveler notre public ». Pour cela, le directeur compte bien s'appuyer sur les acteurs culturels locaux pour développer de nouveaux projets (l'Empreinte, l'OCCE, le CRD de Tulle, Elizabeth My Dear, le CRMTL, PEC,...) et sur une nouvelle équipe de salariés. « DLQC doit revenir au plan national et faire partie des salles à retenir pour les tourneurs. Nous avons un équipement de qualité et un savoir-faire que nous devons valoriser », insiste Benoit Maume.

DES RENDEZ-VOUS UNIQUES

Un projet à la fois audacieux et une ligne artistique affirmée avec de nouveaux rendez-vous comme

par exemple les soirées « Monde Nouveau » pour mettre en lumière une nouvelle génération d'auteurs-compositeurs et interprètes français d'envergure nationale avec, entre autres, la venue de Flavien Berger (3 juin), Julien Granel (3 nov) ou celle de Johan Papaconstantino (24 nov). Des rendez-vous mensuels avec des soirées « Plurielles », avec une programmation exclusivement féminine (15 avril et 13 mai). Et des événements hors les murs en lien avec la programmation comme des projections, des conférences, des expositions... « Nous organisons une exposition au Véo Ciné du 4 au 22 avril : « Le Monde d'après » de Zac Deloupy, un illustrateur de BD qui a réalisé le visuel de la programmation d'avril-mai-juin. Il a traduit en dessin le renouveau de notre équipement », confie le responsable. L'équipe souhaite donc se démarquer à travers de nouveaux projets ouverts au plus grand nombre, notamment des actions pour les jeunes, en développant une programmation variée avec la venue de groupes de rap et de hip hop ou des têtes d'affiche.

LES CHIFFRES / CLES

8

SALARIÉS

450

PERSONNES AU MAXIMUM PEUVENT ÊTRE ACCUEILLIES DANS LA SALLE DE CONCERT

35

CONCERTS SONT PRÉVUS EN 2023 DANS LA GRANDE SALLE, SOIT 7 DE PLUS QU'EN 2022

80 000

EUROS SONT ALLOUÉS À LA PROGRAMMATION

1359

HEURES DE RÉPÉTITION ONT ÉTÉ COMPTABILISÉES AU LABO EN 2022 ET 50 H D'ENREGISTREMENT

RENCONTRE AVEC LA PRÉSIDENTE



ANNE-MARIE DUMAS,
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES LENDEMAINS
QUI CHANTENT DEPUIS 2020

TULLE mag: Quel est le rôle de l'association ?

Le Conseil d'administration et les bénévoles jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre du projet en lien avec les valeurs de l'association. Le CA se réunit tous les deux mois pour faire un point sur l'activité de la salle, le vote du budget, des questions RH et des points divers en fonction de l'actualité de la salle. Le bureau (composé de trois membres) se réunit plus souvent, une fois par mois pour échanger avec le directeur sur le fonctionnement de l'équipe et les actions à venir. Nous avons également un comité de suivi des partenaires financiers. Au quotidien, c'est le directeur qui assure le management de l'équipe et la gestion courante, l'élaboration de la programmation et les relations avec les partenaires. Nous avons connu deux années difficiles, mais les membres du Conseil ont été très investis et présents pour maintenir les activités.

TULLE mag: Quels objectifs avez-vous défini avec la nouvelle équipe ?

Nous avons validé le projet artistique proposé par Benoit Maume qui correspond à ce que nous souhaitons. Nous avons des valeurs fortes sur lesquelles nous sommes particulièrement attentifs comme par exemple le respect d'autrui, la convivialité, l'échange, la protection de l'environnement, la démocratie, l'ouverture artistique... La musique est au centre de notre activité avec les concerts, l'accompagnement des groupes et artistes... et c'est pour cela que nous avons demandé à l'équipe de programmer davantage de concerts dans la salle. Nous avons un superbe outil que nous devons faire partager à toutes et tous. Il est important de le valoriser à travers nos différentes actions. Nous souhaitons également conserver une politique tarifaire accessible au plus grand nombre (entre 10 et 15€) et continuer à proposer des événements gratuits comme les concerts du jeudi.

TULLE mag: Quel est le rôle des bénévoles ?

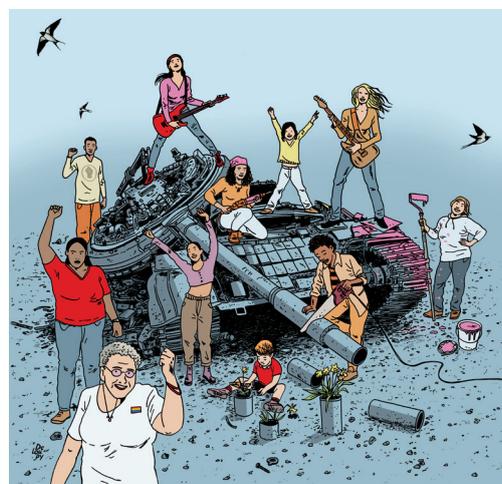
Nous avons une trentaine de bénévoles actifs qui interviennent en fonction des besoins à la billetterie, pour l'accueil des artistes, la préparation des catering, la tenue du bar... C'est notre chargé de production qui gère leur mobilisation les soirs de concerts. Nous recherchons régulièrement des personnes prêtes à s'investir dans l'association pour faire vivre le projet et perpétuer l'esprit de convivialité et d'hospitalité de cette salle de concert.



- En fonction des besoins techniques des groupes ou artistes, des techniciens intermittents peuvent renforcer l'équipe de permanents.



- Le Labo est composé de 2 studios de répétition permettant le jeu en groupe ou solo avec du matériel sur place, une sonorisation et de bonnes conditions acoustiques.



- Le nouveau visuel de la programmation avril-mai-juin a été réalisé par l'illustrateur Zac Deloupy.



• Les concerts gratuits du jeudi soir sont maintenus avec la programmation de groupes locaux et émergents pour attirer un large public (Teenager of the year).

En parallèle de cette programmation, DLQC poursuit son travail d'accompagnement à travers l'accueil d'artistes amateurs ou professionnels en résidence et la mise à disposition de locaux de répétition. « Le Labo est un véritable lieu de rencontres et d'expérimentations musicales, souligne le directeur. C'est un axe majeur dans notre quotidien, qu'il s'agisse d'encadrer les pratiques professionnelles comme amateurs. L'équipe veille à proposer un parcours d'accompagnement pour les groupes et artistes qui la sollicitent, au plus près de leurs intentions et quel que soit leur niveau ».

« Nous avons de la chance d'avoir un tel équipement en Corrèze et

qu'il soit facilement accessible pour les groupes, explique Emmanuel, un des membres du groupe corrézien Ema Alkala. Nous avons profité du Labo pour des répétitions et nous avons ensuite pu enregistrer notre EP (disque) en conditions studio dans la salle de concert qui bénéficie d'une meilleure acoustique et d'une énergie particulière ».

C'EST QUOI UNE SMAC ?

Les scènes de musiques actuelles (SMAC) ont pour mission de diffuser les musiques actuelles dans toute leur diversité. Les SMAC assurent la diffusion régulière et dans des conditions d'accueil professionnelles de concerts de musiques

actuelles (musiques électro-amplifiées, jazz, chansons, musiques traditionnelles...) en particulier de groupes/artistes en développement. À travers leurs missions de soutien à la création, elles assurent l'accueil de pré-production et/ou de résidences, de création de spectacles, accompagnées d'un volet d'action culturelle auprès des publics.

89 SMAC sont réparties sur l'ensemble du territoire : celle de Tulle a vu le jour en 2004. Il s'agit du seul équipement doté de ce label en Limousin.



DLQC avenue du Lieutenant-Colonel Faro, 05 55 26 09 50.
Programme complet sur deslendemainsquichantent.org

LES INFOS EN PLUS

MUSIQUE ET SERVICE PUBLIC

La salle des musiques actuelles est un bâtiment municipal mis à disposition de l'association Des Lendemains qui Chantent par la mairie.

Une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) a été établie entre l'association, la Ville, le Département, la Région et l'Etat. En plus de la mise à disposition, la Ville de Tulle attribue une subvention annuelle de 129 200€, détache un agent du service patrimoine pour l'entretien des parties communes et peut, comme cette année, attribuer une subvention supplémentaire pour répondre à l'obligation de mise aux normes de ses équipements par l'acquisition de projecteurs à Led. Cette modernisation permettra à la mairie d'économiser 5000€/an.



SAINT-PATRICK



Le CFA des 13 vents a célébré cette fête irlandaise au restaurant d'application autour d'un repas préparé et servi par les élèves. 70 convives étaient présents lors de ce dîner animé par Wild Geese du Conservatoire de Brive.



AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE



Dans le cadre d'un échange scolaire, les élèves de 4^e du Gymnasium Max Planck de Schorndorf et les élèves de 5^e, 4^e et 3^e germanistes du collège Victor-Hugo ont été reçus en mairie. Tulle et la ville allemande sont jumelées depuis 1969.

QUAND LES Tullistes



FAÏTES VOS JEUX !



Plus de 700 personnes ont participé au super loto organisé par le Tulle Football Corrèze à la salle de l'Auzelou. Un véritable succès pour les organisateurs qui ont mis en jeu plus de 250 lots.



COURSE À PIED



Pour son 31^e semi-marathon, le Tulle Athlétique Club a réuni 500 athlètes pour les deux courses qualificatives au Championnat de France. Mathieu Buriel (AS St Junien) s'est imposé en 1h 05'17'' sur la distance reine.

ils l'ont fait!



SOIRÉE LATINO



Le Rotary club a organisé cet évènement pour recueillir des fonds au profit des associations humanitaires. Pedro Panana et son groupe ont enflammé la salle de l'Auzelou avec leurs rythmes endiablés.



JARDINIERS EN HERBE



Les élèves de La Croix de Bar écoutent les conseils des bénévoles de l'association des Croqueurs de pommes pour greffer un arbre. Une action proposée dans le cadre de la mise en place d'une Aire Terrestre Educative à l'école.

FONT VIBRER LEUR ville



FORUM LIMOUSIN SANTÉ



Les étudiants en médecine de l'université de Limoges ont pu rencontrer des structures de soins et des institutions comme la Ville de Tulle lors de cette journée dédiée à l'installation médicale sur le territoire.



PERRIER A DU CŒUR



1077€ ont été collectés au profit des Restos du cœur lors d'une soirée caritative organisée par les lycéens à la salle des Lendemains qui Chantent. Ce projet a mobilisé de nombreux partenaires solidaires de cet évènement.

Les rendez-vous

SAMEDI 8, 15, 22 ET 29 AVRIL

MARDI 11 AVRIL

MERCREDI 3 MAI

VENDREDI 5 MAI

MARDI 9 MAI

12 AU 28 MAI

SAMEDI 13 MAI

SAMEDI 13 MAI

SAMEDI 27 MAI

JUSQU'AU 30 MAI

MERCREDI 31 MAI

3 ET 4 JUIN

30 JUIN AU 2 JUILLET

SAMEDI 7 OCTOBRE

ATELIER TISSAGE

10h à 12h30, participez à la création d'une œuvre textile avec l'association Merveilleux Prétexte, à la vitrine du point G. **GRATUIT**
www.lacourdesarts.org

CONSEIL MUNICIPAL

18h, salle du Conseil 1er étage de l'Hôtel de ville. **OUVERT À TOUS**
www.ville-tulle.fr

LA SANTÉ MENTALE, PARLONS-EN !

A partir de 9h, quai Baluze avec l'association Ecoute et Soutien

GLOVIE

19h, au Théâtre, à partir de 8 ans. Une pièce débordante de fantaisie et de vitalité. **8€ À 14€**
www.sn-lempreinte.fr

DON DU SANG

8h à 13h30, salle Latreille

FÊTE DE LA SAINT CLAIR

Les manèges s'installent sur les places Brigouleix et Gambetta

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30, à l'école de l'Auzelou. **OUVERT À TOUS**

OÙ LES CŒURS S'ÉPRENNENT *

20h, au Théâtre avec la Compagnie 8 avril. **12€ À 21€**

DUCK RACE *

Course de canards sur la Corrèze pour recueillir des fonds

CORREZ'ART

Exposition de Charlène Chambas, artiste peintre, à la galerie d'art, 4 rue Félix-Vidalin. **ENTRÉE LIBRE**

PORTES OUVERTES

A partir de 10h, le Conservatoire de musique et de danse ouvre ses portes au public

L'AGGLOMÉRÉE *

Deux jours intenses, avec du sport et des animations pour tous
lagglomerree.agglo-tulle.fr

NUITS DE NACRE

www.accordeon.org

CROSS-COUNTRY *

Départ de la course open à 9h45 au lac du Coiroux
www.ledossard.com

* OÙ LES COEURS S'ÉPRENNENT *

SAMEDI 13 MAI



Thomas Quillardet s'empare de deux scénarios du cinéaste pour construire une jolie fable sur les désirs des jeunes femmes d'aujourd'hui. Ce spectacle est proposé dans le cadre du programme «En attendant la Maison Rohmer».

20h, Théâtre de Tulle 8 quai de la République. Tarifs 21€ - 12€ www.sn-empainte.fr

* DUCK RACE *

SAMEDI 27 MAI



Le Lions club de Tulle organise une course de canards sur la Corrèze pour recueillir des fonds au profit de diverses associations. Les canards sont en vente (5€ l'unité) auprès des commerçants de Tulle. Le premier canard arrivé déterminera la couleur gagnante ; il sera ensuite procédé à un tirage au sort des billets de cette couleur pour l'attribution des lots.

* L'AGGLOMÉRÉE *

3 ET 4 JUIN



Cyclo, VTT, randonnées, trails... Tulle Agglo propose un grand week-end sportif mais aussi festif et gourmand les 3 et 4 juin sur tout le territoire. Une cyclo sportive Tulle - Suc au May - Tulle sera notamment proposée sur les traces du Tour 1998. Les inscriptions sont ouvertes sur lagglomeree.tulleagglo.fr

* CROSS-COUNTRY *

SAMEDI 7 OCTOBRE



Le 37^e championnat de France de cross-country des Polices municipales aura lieu le 7 octobre prochain. Les inscriptions pour la course open au Lac du Coiroux sont d'ores et déjà ouvertes : 7.5 km pour les hommes / 5 km pour les femmes sur www.ledossard.com (10 € avant le 30 avril). Départ à 9h45.

MAJORITÉ MUNICIPALE**SERRER LA CEINTURE**

Comme beaucoup de Français, bien des Tullistes ont dû se résoudre à compter pour ne pas se retrouver les poches vides avant la fin du mois, de chaque mois. Depuis un an, tous les prix ont augmenté. Notamment ceux des produits alimentaires. Et surtout les prix de l'électricité, du gaz et des carburants. On l'a bien senti cet hiver.

Pour toutes les communes aussi, les tarifs de ce qu'elles achètent pour leur fonctionnement ont augmenté. Et la très forte hausse du coût des énergies a plombé leurs dépenses.

S'y est ajoutée l'augmentation générale des salaires des personnels de la fonction publique appliquée depuis l'été dernier. Alors que pendant ce temps, les dotations annuelles versées aux collectivités par l'Etat n'ont pas augmenté, ou si peu.

Les gros chantiers d'investissements et d'aménagements urbains déjà engagés par la Ville ne pouvaient être différés malgré la hausse des coûts. Face aux contraintes financières, les élus de Tulle ont été conduits logiquement à réduire les dépenses ordinaires de la Ville : celles de l'éclairage des rues et des stades, celles du chauffage des bâtiments municipaux...

Au lieu de culminer à 750.000 €, la facture d'électricité de la Ville pourra ainsi être réduite de 300.000 à 400.000 €. Mais la note restera lourde. Alors pour cette année, il a été demandé à chaque service municipal de faire des économies en diminuant de 5% au moins ses dépenses courantes, notamment pour les déplacements, les achats de produits (pour le nettoyage par exemple), les impressions sur papier...

Consigne a cependant été donnée de ne pas affecter la qualité et la régularité des services apportés aux Tullistes. De même, il a été décidé de ne pas amputer les subventions versées aux associations. Les élus ont en effet le souci de préserver toutes les activités sportives et culturelles disponibles à Tulle.

Ils ont d'autre part décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière pour ne pas pénaliser davantage les propriétaires (la taxe d'habitation est désormais totalement supprimée, sauf pour les résidences secondaires). Les recettes fiscales de la Ville seront toutefois en hausse puisque l'Etat a fait le choix d'appliquer une hausse de 7,1% sur la valeur locative des propriétés, utilisée comme référence pour le calcul de la taxe foncière. Après actualisation et correction technique par les services fiscaux, le produit des impôts augmentera d'environ 6%, soit 600.000 €, ce qui sera à peine suffisant pour couvrir la hausse des dépenses énergétiques.

Le prix des énergies semble amorcer aujourd'hui une légère décline. Souhaitons que cette tendance se confirme et que cette année se termine mieux qu'elle n'a commencé, pour la Ville comme pour tous les Tullistes.

**JACQUES SPINDLER**

Adjoint au maire en charge des Affaires Générales, de la Communication et de la Citoyenneté

OPPOSITION MUNICIPALE

En 2020, pour le Maire de Tulle, il devait être la pierre angulaire de la nouvelle majorité municipale, son mandat de maire-adjoint chargé de la sécurité urbaine en fut la reconnaissance évidente.

LA BREBIS GALEUSE

Le 15 mars dernier, l'élu tulliste Grégory Hugue a été condamné en appel devant le tribunal de Tulle pour escroquerie, abus de confiance, falsification de chèques, détournement de fonds au préjudice de l'association des œuvres sociales de la police pour un montant de 20 000 euros. Celui qui se targuait d'être au plus près de l'ancien Président de la République et ne cessait de scander son appartenance aux ligues maçonniques a donc été condamné à six mois de prison avec sursis et à un an d'interdiction d'exercice de son métier. Au début de cette mandature, la révélation de ces escroqueries avait alimenté une crise municipale sans précédent.

LES CHEMINS DE LA VERTU

Les hésitations du Maire qui le soutenait publiquement nourrissaient une suspicion qui nous obligea à envisager la démission collective des membres de l'Opposition municipale. Bien tardivement, sous nos coups de boutoir, il fut décidé de lui retirer son indemnité. Mais vous devez savoir qu'à cette heure, Hughe Grégory, qui n'a jamais eu qu'une adresse de complaisance dans notre ville, est toujours votre élu.

L'AVEU DE FAIBLESSE DU 49.3

Le passage en force de la loi sur la retraite à 64 ans a ouvert la boîte de Pandore des déboires gouvernementaux. Ici comme ailleurs, dans les villes moyennes de l'hexagone, l'engagement citoyen des Tullistes fut à la hauteur des enjeux. Les multiples manifestations, les blocages répétés dans la préfecture de la Corrèze se sont déroulés sans heurt dans le souci de l'expression démocratique. La majorité écrasante des Français montre dans ce combat sociétal leur volonté d'établir un modèle qui ne soit pas à la solde de la logique néolibérale porté par un Président piètrement jupitérien, cynique et arrogant.

LES FÉAUX DE L'ELYSÉE

Sous couvert d'être encore un parti de gouvernement, les Républicains menés par Eric Ciotti auront montré, une fois de plus durant cette séquence politique, leur servilité à l'égard du pouvoir macronien. La droite sénatoriale corrézienne embourgeoisée par son régime parlementaire ventripotent aura agi de même. Saluons les députés qui, comme Aurélien Pradier, seront restés au plus près de la volonté populaire n'hésitant pas à voter la motion de censure contre le gouvernement Borne.

**RAPHAËL CHAUMEIL**

Conseiller municipal d'opposition

Arnaque !

Des SMS et des emails frauduleux proposent de régulariser des amendes impayées sur des sites pirates.

Pour rester vigilants, voici quelques conseils :

- S'agissant des courriels, assurez-vous de l'authenticité de l'expéditeur du courriel.

- Si le lien de paiement reçu par SMS ou courriel ne vous redirige pas vers www.amendes.gouv.fr alors l'expéditeur de ce message n'est pas l'ANTAI.



La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

• Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

• Le vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

• Les lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

• Le mercredi :
de 8h30 à 19h
sans interruption

• Le vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition. Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.ville-tulle.fr

Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE mag

n° 168 - Avril/Mai 2023

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression

Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Avril/Mai 2023

35 ANS

LES 30 JUIN-
1 & 2 JUILLET
2023

TULLE

NUITS
DE
NACRE



RICHARD GALLIANO

"PASSION GALLIANO" SOLO CONCERT

LES HURLEMENTS D'LEO

KAREN NEUMILLE - GRAYSSOKER

LES VRILLÉS - UNE TOUCHE D'OPTIMISME - OPSA DEHÉLI -

FLYING ORKESTAR - BALAM ...



Ville de
TULLE
agglomération
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité



CORREZE
LE DÉPARTEMENT



centre
national
de la musique



ANNAÏS PIERILLAS